



SYNTHÈSE DU CAFÉ CITOYEN #4 DU 3 NOVEMBRE 2015

Nous, peuple syrien (volet 1) : Présentation de la « Charte de la liberté »

I – Après le Café citoyen UPS #4

La page Web concernant les café citoyens UPS a été mise à jour (documents joints, liens, photos pour le Café 4 et Café 5 annoncé :

<http://www.ilasouria.org/cafes-citoyens-ups/>

– Les vidéos sont en ligne avec la playlist suivante sur notre chaine YouTube

https://www.youtube.com/playlist?list=PLmkdbSmeocC_NoULfPx8ijdSdWnehcet

– Une hôtesse et un hôte de table sur quatre nous ont transmis des comptes rendus écrits de leurs interventions orales.

Les voici.

II – Table ronde 1

Questions en suspens

– Les personnes interrogées dans chaque gouvernorat étaient-elles sous le contrôle des rebelles, du régime ou de Daech au moment où elles ont répondu au questionnaire ?

– Ont-elles répondu à certaines questions en éprouvant de la peur ? Ce qui expliquerait que, dans certains cas, les réponses des réfugiés semblent plus sincères.

– Quelles questions n'ont pas été posées ?

– Comment diffuser la Charte pour atteindre l'objectif d'un million de signataires ?

Points positifs

Le fait que 50 % des personnes interrogées n'éprouvent pas le besoin de préciser leur appartenance ethnique et que 36 % ne mentionnent pas leur religion est une excellente chose.

Le fait que le principe de l'éducation obligatoire est dégradé dans l'opinion commune, comme à Deraa par exemple (48 % d'opinions favorables seulement), cela veut dire que les gens sont plutôt pour l'éducation pour tous et pas l'éducation nationale centralisée.

Cette charte exprime une utopie (du point de vue positif ou négatif) pour l'avenir.

Points négatifs

Les pourcentages décevants par rapport aux droits des femmes : droit de vote, de briguer un mandat politique et de transmettre la nationalité à ses enfants. Surtout à Alep, Hama et Idlib.

L'absence du droit de la famille dans le questionnaire.

III – Table ronde 4

– Ces résultats sont intéressants mais pas suffisants car on a envie de savoir pourquoi ces personnes ont répondu ainsi. Mais, comme Marc Hakim l' a bien expliqué, cette étude est un sondage dont le but est de sonder les opinions des répondants, ce n'est pas une étude sociologique destinée à comprendre les opinions exprimées. Cependant, ce sondage donne des pistes de réflexions pour mener des analyses plus approfondies.

– La question du financement venant du département d'État des États-Unis (équivalent du ministère des Affaires étrangères) a inquiété plus d'un dans notre groupe : cela peut nous amener à penser qu'il y a un agenda politique caché derrière ce soutien. Ce n'est pas le cas, selon Marc Hakim, car l'étude a été menée sans conditions préalables.

IV – Bilan d'étape

Le besoin de transparence qui pousse Rafif Jouejati, dans chacune de ses interventions publiques, à Londres à l'invitation d'Amnesty comme dans sa déclaration liminaire enregistrée par Claude Yacoub, à parler dollars et euros, n'a pas facilité la réception de sa démarche. À la pause, une participante à la table-ronde 4 enfonce le clou : « L'étude est intéressante. Mais la campagne pour la signature de la Charte se fera sans moi. J'ai un problème vis-à-vis de ce type de financements. Car, à mes yeux, les financements extérieurs ont tué la révolution. » Dont acte. Le modèle sud-africain a provoqué moins de réserves...Quant à la subvention du ministère français des Affaires étrangères, accordée en octobre 2015, plus modeste, elle n'a fait l'objet d'aucun commentaire.

Certains participants rêvent déjà de porter la discussion sur la Charte dans d'autres enceintes comme l'Institut du monde arabe (IMA) à Paris. Cette première rencontre, correspondant à un format relativement « intime », a en tout cas permis de présenter l'étude et la Charte de la liberté dans un cadre propice au dialogue et de susciter **un débat ouvert**.

Certains intervenants, dans la deuxième partie de la discussion, ont évoqué *les médias* et *les théories du complot*, comme obstacles à l'engagement et au rassemblement des Syriens autour de la Charte en tant que **citoyens**...Ces thèmes mériteraient sans doute d'être creusés à l'avenir pour désamorcer ces freins à l'action et décortiquer les processus qui permettent à des citoyens de se faire représenter par un groupe de pression, une organisation non gouvernementale (ONG), un parti politique...

V – Propositions à transmettre à Rafif Jouejati

- Bien rappeler dans la présentation le rôle des Comités locaux de coordination (LCC) et des activistes indépendants
- Mettre en avant le fait que la Charte, rédigée par l'équipe de Free Syria, reflète la pensée de ses signataires et les engage tous
- Considérer la Charte de la liberté comme un texte fondamental de portée humaniste plutôt que comme un texte politique, sous-bassement d'une nouvelle Constitution.
- Diffuser la Charte partout, avec l'aide des administrations dans les camps de réfugiés pour favoriser des discussions et sensibiliser les populations
- Diffuser la liste des personnalités qui ont signé la Charte : Burhan Ghalioun, Mouaz Al-Khatib etc. pour encourager les Syriens à en faire autant
- Donner une visibilité aux associations et ONG qui accepteraient de signer la Charte, en tant que personnes morales et deviendraient partenaires de la campagne de collecte de signatures

Paris, le 7 décembre 2015